



A.B.I.

LE JOURNAL de L'A.B.I

Bulletin de liaison des adhérents de l'Association Bagnolaise d'Information
<http://abi-bagnolsenforet.fr>

Février 2012

N° 008 3^{ème} Année

Samedi 10 Mars

10h.00

Foyer Municipal

**Assemblée Générale de
l'ABI**

Apéritif offert !

Venez Nombreux !

Apporter votre soutien

à

vosre association Citoyenne !

Moment clé, ce sera le moment de faire un bilan d'une année riche en événements et d'envisager nos actions futures pour continuer à être présents dans la vie associative de notre village.

C'est vrai une assemblée générale ce n'est pas à priori une réunion très palpitante mais elle est nécessaire pour l'existence démocratique de l'association mais aussi comme révélateur du dynamisme et de la crédibilité de celle-ci...

Elle est aussi un moment privilégié d'échanges autour des sujets qui nous préoccupent.



**Gaz de SCHISTE
DANGER !**

Le Dossier de l'exploitation des gaz de schiste ne semble pas clos. Malgré la décision de nombreux Conseils municipaux varois dont celui de Bagnols en forêt d'interdire leur exploitation sur leur territoire, on peut craindre de nouveaux dépôts de permis d'exploitation.

Le mot du Président

En moins de quatre ans, depuis sa réorganisation le 12 mai 2008, notre **Association Bagnolaise d'Information – ABI**, agréée pour la Protection de l'Environnement depuis mars 2009, a développé ses moyens, notamment en matière d'effectifs, et sa notoriété.

Elle a d'abord logiquement centré son intérêt, dans un esprit de continuité, sur les conditions d'exploitation de l'installation d'enfouissement des déchets ménagers au lieu-dit « les lauriers » non conformes à la réglementation et génératrices de nuisances graves pour le cadre de vie de la population.

Après avoir réuni des preuves indiscutables sur le site internet de l'ABI, sans prise de conscience apparente de l'exploitant, l'irritation croissante des gens a conduit l'association à organiser plusieurs manifestations bien encadrées comme l'ont souligné les Médias. Malheureusement ces avertissements n'ont pas plus semblé émouvoir ni l'exploitant utilisant un filon dans le seul but d'un profit maximum, ni les élus du Syndicat mixte titulaire de l'autorisation préfectorale, ni même les Autorités Préfectorales.

Comme l'ont montré les différentes lettres d'information précédentes figurant aussi sur le site précité, une tentative alternative de discussions a caractérisé la période suivante, hélas sans aucun résultat autre qu'une grande désillusion.

Outre la contrainte d'un important travail bénévole que tout cela entraînait au dépend d'un élargissement des travaux à d'autres sujets d'intérêt, il ne restait plus à l'ABI qu'à se constituer Partie Civile, en apportant sa contribution majeure au procès ouvert au tribunal correctionnel de Draguignan sur plainte du Maire de Bagnols en Forêt contre cette installation. **Le 15 décembre 2011, le verdict nous a donné largement raison.**

En ayant confiance dans la justice pour les suites qui seront données à cette affaire, l'ABI a maintenant enfin la possibilité de mieux traiter d'autres sujets importants pour le cadre de vie. Il s'agit par exemple d'une participation constructive et argumentée sur la LGV PACA, les gaz de schistes, la future intercommunalité englobant Bagnols, éventuellement le futur PLU et le Plan Général de circulation du village...

Mais, alors que nous sommes affiliés au dispositif national France Nature Environnement, une telle démarche ne peut raisonnablement être effectuée par les seuls membres du Conseil d'Administration de l'ABI. C'est pourquoi celui-ci a décidé à l'unanimité **de faire appel à toutes les compétences et bonnes volontés parmi les membres de l'association pour participer aux réunions de travail avec d'autres structures de réflexions concernées.**

Nous espérons vivement que cet appel sera entendu.

William Dumont



En effet , alors que le gouvernement semblait reculer sur ce dossier, 12 nouveaux permis ont été accordés en France

Alors il nous faut , sans toutefois paniquer, être attentifs aux décisions des autorités de l'état et départementales.

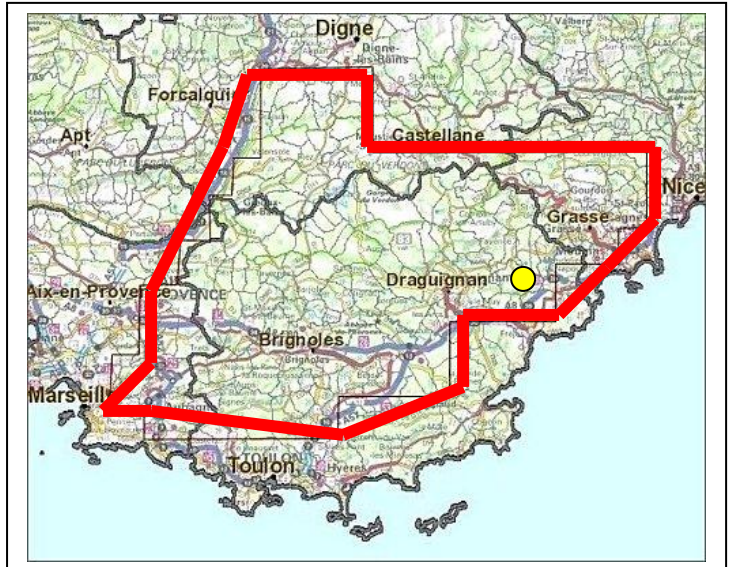
On peut espérer qu'elles suivront les décisions de nos élus.

Cependant une information à la population quant aux dangers de ce type d'exploitation et aux conséquences sur l'environnement s'avère nécessaire quand on voit la carte du Var et la zone concernée.

Nous aurions besoin de bénévoles pour s'attacher à ce problème spécifique afin d'être plus efficaces dans l'information de nos adhérents.

Si vous êtes intéressés, Contactez nous rapidement.

Merci



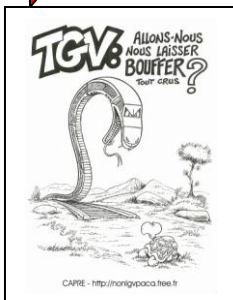
Inter-Communalité

La Municipalité de Bagnols en Forêt a exprimé le souhait d'être rattachée au Pays de Fayence avec son accord pour créer une nouvelle communauté de communes détachée des deux grandes villes de la côte , contrairement au projet préfectoral. Cependant rien n'est encore décidé .Même si on voit mal les autorités s'opposer aux souhaits des communes concernées, il nous faut rester vigilants.



LGV

Nouvelles d'un Dossier électrique !



Là aussi nous ne lâchons pas prise même si on a l'impression que RFF ait mis en sommeil son projet après les diverses manifestations d'opposition dans tout le département.

L'ABI est représentée au sein du collectif d'opposition aux tracés de la LGV et vous tiendra informés des prochaines évolutions.

**C'est le Moment de Renouveler votre adhésion !
Plus nous serons nombreux plus nous compterons !**

DISTRIBUTION de Nos DOCUMENTS

Nous relançons note appel à candidature pour venir grossir le groupe des « Diffuseurs »
Faites-vous connaître par courriel à dumont.william@orange.fr
ou par téléphone au 04 94 40 64 15